



Les présentations de votre activité contenues dans le magazine et le site internet de l'Office de Tourisme seront modifiées selon les informations ci-dessous.

Le choix des catégories dans lesquelles apparaissent votre activité est fait en cohérence avec des critères prédéfinis et relève à la fois de choix éditoriaux et de contraintes techniques.

**Si vous étiez déjà adhérent en 2022,**

- Consultez les rubriques ci-dessous **du site internet** pour visualiser vos informations :  
[www.tourismekreizbreizh.com/fr/preparer-votre-sejour/restaurants](http://www.tourismekreizbreizh.com/fr/preparer-votre-sejour/restaurants)
- Consultez vos informations contenues **dans le magazine** en 2022 :  
<https://fr.calameo.com/read/00244516025805da7b3d0>

**Si vous organisez également des événements** ou avez une autre activité, pensez à remplir ce collectage pour chaque activité, selon les formulaires.

Nom de l'établissement		
Descriptif 2023 (10 lignes max)		<i>Type de restauration</i> <i>Historique du restaurant</i> <i>Particularités</i>
Adresse		

Contact public		<i>Tél – mail – site web (à diffuser au public)</i>
Langues parlées		<i>Breton – anglais – autre langue</i>
Ouverture du service (jours et horaires) :		<i>Période d'ouverture Horaires</i>
Type de restauration		
Menus spécifiques possibles		Végétarien/sans gluten... Au menu / sur demande
Accueil de groupe	Oui/Non	Capacité d'accueil de groupe :
Nombre de couverts disponibles		
Accessible aux PMR	Oui/Non	
Réservation possible en ligne	Oui/Non	
Animaux autorisés	Oui/Non	
Photos envoyées en pièce jointe	Oui/Non	
Vos nouveautés		
Vos réseaux sociaux		<i>Indiquez votre identification sur les réseaux sociaux : ex : @TourismeKreizBreizh. Si vous n'avez pas cette identification courte, pensez à la créer directement sur votre profil.</i>  Facebook :  Instagram :  Youtube, vidéos ou compte :